

**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, session 2024, dans l'académie d'AIX-MARSEILLE.**

Le président de l'Aix-Marseille Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie d'AIX-MARSEILLE, au titre de l'année 2024 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, au titre de l'année 2024, dans l'académie d'AIX-MARSEILLE :

Monsieur RASETA Jocelyn, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, président, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame BUREAU Sylvie, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Aix Marseille Université, Marseille.

Monsieur CAPOBIANCO Régis, ingénieur de recherche hors classe, expert, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame FOURNIER Catherine, attachée d'administration de l'état, experte, Centre national des oeuvres universitaires et scolaires, Bordeaux.

Madame CORAZZINI Virginie, assistante ingénieure, Université de Corse Pasquale Paoli, Corté.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Aix en Provence, le 3 juin 2024.

Pour le Président  
Le Directeur des  
par délégation,  
des Humaines

Guillaume PIANEZZE